



MINISTÈRE DE L'ÉCONOMIE ET DES FINANCES
Direction des Affaires Juridiques

MARCHES PUBLICS ET ACCORDS-CADRES

EXE10

AVENANT N° 01¹

Le formulaire EXE10 est un modèle d'avenant, qui peut être utilisé par le pouvoir adjudicateur ou l'entité adjudicatrice, dans le cadre de l'exécution d'un marché public ou d'un accord-cadre.

A - Identification du pouvoir adjudicateur (ou de l'entité adjudicatrice).

Service Départemental d'Incendie et de Secours de la Loire
8, rue du Chanoine Ploton
CS 50 541
42007 St Etienne cedex 1

B - Identification du titulaire de l'accord-cadre – LOT N°2

ALPHA BUREAU
26 bis Avenue de la Libération
43120 MONISTROL SUR LOIRE
N°SIRET 38370095200013

C - Objet de l'accord-cadre.

■ **Objet de l'accord-cadre :**

L'accord cadre a pour objet la fourniture de mobilier de bureau, de rayonnages et vestiaires pour sapeurs-pompiers pour le Service départemental d'incendie et de secours de la Loire.

Il est alloté comme suit :

- Lot 1 : Mobilier de bureau et rayonnage
- Lot 2 : Vestiaires pour sapeurs-pompiers

Le présent avenant concerne le Lot n°1

■ **Date de la notification de l'accord cadre :** 22/10/2019

■ **Durée de l'accord cadre :** La durée de l'accord cadre est la période à l'intérieur de laquelle les bons de commande peuvent être émis. Elle est fixée à 1 an, à compter du 1^{er} janvier 2020.

Sauf dénonciation par le pouvoir adjudicateur dans un délai de 3 mois avant l'échéance annuelle, l'accord cadre est reconductible de manière tacite 3 fois, pour une période de 1 an soit une durée maximale de 4 ans.

■ **Montant initial de l'accord-cadre :**

- Sans montant minimum
- Sans montant maximum

¹ Formulaire non obligatoire disponible, avec sa notice explicative, sur le site du ministère chargé de l'économie.

Il s'agit d'un accord cadre à prix unitaires. Les prestations sont rémunérées par application aux quantités réellement exécutées des prix des devis quantitatifs estimatifs, tarif(s) ou catalogue(s) du fournisseur ou du devis accepté.

Projet

D - Objet de l'avenant.

Modifications introduites par le présent avenant :

Le titulaire « ALPHA BUREAU » a fait part au pouvoir adjudicateur de son impossibilité de maintenir ses prix pour réussir à faire face à la crise du covid-19 et à ses conséquences. Il sollicite dans ce cadre la révision annuelle tarifaire prévue au marché.

Le présent avenant a pour objet la dite révision annuelle.

Compte tenu du contexte exceptionnel de la pandémie de Covid-19, le SDIS de la Loire consent à la présente augmentation tarifaire bien que supérieure à la valeur plafond retenue dans la clause de variation des prix du CCAP de 3% afin de rétablir l'équilibre économique du contrat de fourniture de mobilier de bureau et rayonnage.

En effet, l'entreprise précise subir les effets directs et indirects des mesures nationales et internationales prises contre la propagation du virus Covid 19, à savoir :

Une augmentation soudaine et importante des prix des composants entrant dans la fabrication des produits commercialisés : Acier, aluminium, cuivre, plastiques, résines, bois, pâte à papier,... A titre d'exemple, la pâte à papier a connu une inflation de 23% en un an, entre septembre 2020 et Avril 2021, le bois de résineux une inflation de 15%, l'aluminium sur la même période une inflation de 19%. Pour les prix du plastique, le PP et le PE ont connu des hausses entre 30% et 60%.

Dans ce contexte, le devis quantitatif estimatif valant BPU est ainsi modifié :

Mobilier	2020	2021	Ecart %
	Montant total HT (éco contribution incluse)	Montant total HT (éco contribution incluse)	
Bureau	269,90 €	298,74 €	10,69%
Caisson hauteur de bureau	248,73 €	216,85 €	-12,82%
Armoire haute métallique à rideaux	242,23 €	294,08 €	21,41%
Armoire basse métallique à rideaux	188,40 €	222,42 €	18,06%
Fauteuil de bureau	187,16 €	242,16 €	29,39%
Chaise pour visiteur	26,35 €	32,50 €	23,34%
Tableau blanc bureau (1 200 mm x 90 cm).	40,78 €	45,84 €	12,41%
Porte manteaux	60,04 €	64,25 €	7,01%
Lampe de bureau	45,84 €	49,07 €	7,05%
Table pour salle de formation	57,73 €	71,78 €	24,34%
Chaise pour table de formation (modèle polypropylène)	33,91 €	39,27 €	15,81%
Chaise pour table de formation (modèle tissu)	26,35 €	32,50 €	23,34%
Ecran de projection	99,00 €	153,40 €	54,95%
Tableau blanc formation (240 cm x 120 cm)	209,00 €	284,20 €	35,98%
Table pour foyer 1200 X 800.	147,44 €	166,32 €	12,81%
Chaise pour foyer	55,64 €	68,42 €	22,97%
Fauteuil 24h/24h	658,87 €	699,41 €	6,15%
Rayonnage semi lourd	209,28 €	sur devis	sur devis
TOTAL	2 597,37 €	2 981,21 €	14,78%

Outre les modifications précitées, le produit « rayonnage semi lourd », qui faisait l'objet initialement d'un tarif fixe, est désormais soumis à devis, mode de tarification mieux adapté à la fabrication sur mesure.

Le présent avenant entrera en vigueur au 01 janvier 2022.

Incidence financière de l'avenant :

L'avenant n'a aucune incidence financière sur le montant de l'accord-cadre, celui-ci étant sans montant minimum ni montant maximum.

Montant de l'avenant et nouveaux montants :

Le montant de l'accord-cadre étant sans montant minimum ni maximum, l'avenant ne modifie pas le montant de l'accord cadre.

Les nouveaux montants unitaires du Devis Quantitatif Estimatif, objet du présent avenant, sont les suivants :

Mobilier	
	Montant total HT (éco contribution incluse)
Bureau	298,74 €
Caisson hauteur de bureau	216,85 €
Armoire haute métallique à rideaux	294,08 €
Armoire basse métallique à rideaux	222,42 €
Fauteuil de bureau	242,16 €
Chaise pour visiteur	32,50 €
Tableau blanc bureau (1 200 mm x 90 cm).	45,84 €
Porte manteaux	64,25 €
Lampe de bureau	49,07 €
Table pour salle de formation	71,78 €
Chaise pour table de formation(modèle polypropylène)	39,27 €
Chaise pour table de formation(modèle tissu)	32,50 €
Ecran de projection	153,40 €
Tableau blanc formation (240 cm x 120 cm)	284,20 €
Table pour foyer 1200 X 800.	166,32 €
Chaise pour foyer	68,42 €
Fauteuil 24h/24h	699,41 €
Rayonnage semi lourd	sur devis
TOTAL	2 981.21 €

E - Signature du titulaire du marché public ou de l'accord-cadre.

Nom, prénom et qualité du signataire (*)	Lieu et date de signature	Signature

(*) Le signataire doit avoir le pouvoir d'engager la personne qu'il représente.

F - Signature du pouvoir adjudicateur (ou de l'entité adjudicatrice).

Pour l'Etat et ses établissements :

(Visa ou avis de l'autorité chargée du contrôle financier.)

A : , le

Signature

(représentant du pouvoir adjudicateur ou de l'entité adjudicatrice)

G - Notification de l'avenant au titulaire du marché public ou de l'accord-cadre.

■ En cas de remise contre récépissé :

Le titulaire signera la formule ci-dessous :

« Reçue à titre de notification copie du présent avenant »

A, le

Signature du titulaire,

■ En cas d'envoi en lettre recommandé avec accusé de réception :

(Coller dans ce cadre l'avis de réception postal, daté et signé par le titulaire du marché public ou de l'accord-cadre.)

■ En cas de notification par voie électronique :

(Indiquer la date et l'heure d'accusé de réception de la présente notification par le titulaire du marché public ou de l'accord-cadre.)